

Au service de la paroisse



Paroisse Ste-Félicité
C. P. 99, 1646, rue Landry
Clarence Creek (Ontario) K0A 1N0
Tél : 613 488-2000

<http://www.paroissestefelicite.ca>
paroissestefelicite@bellnet.ca

Pour rejoindre l'abbé Joseph, vous pouvez le contacter par cellulaire au 613-371-0090 pour prendre un rendez-vous.

À partir de 10 h dimanche Pierre et Marielle guideront la récitation du chapelet avant la messe de 10h30 à la salle communautaire de l'aréna. Soyez les bienvenu(e)s.

Les masques sont obligatoires dans les lieux publics. Il y en aura de disponible. Nous demandons de vous présenter à l'accueil pour votre inscription au registre.

MERCI! à l'administration de la Cité de Clarence-Rockland.

La messe de dimanche sera célébrée aux intentions de :	OFFRANDES DOMINICALES du 9 août 2020
Aline Hotte par Marielle et Pierre	Collecte ordinaire 440 \$
Noëlla et Robert Viau par les enfants	Chauffage 25 \$
Claire Nault par parents et ami(e)s	Support 125 \$
Laurette Chabot-Richer par la succession	Rénovations 145 \$
	Total 735 \$

La communauté Ste-Félicité s'associe par ses prières aux personnes qui le désirent : Thérèse Saumure, Carole Talbot, Mme Marie Claire Plourde et sa famille, Catherine, la petite fille de Micheline et Réal Cheff, Agathe Hupé, Richard O'Bonsawin (chirurgie cardiaque).

Baptêmes :

Félicitations à **Emma Diane Blais**, née le 15 avril 2020, fille de Bruno Blais et Vicky-Anne Ladouceur qui sera reçue membre de la communauté chrétienne Ste-Félicité lors de la célébration de son baptême le **16 août 2020 à 14 h**, présidée par l'Abbé Gérard St-Denis. Merci à la marraine Mélissa Thériault et au parrain Maxim Rozon. Bienvenue Emma Diane comme enfant de Dieu !

Félicitations à **Audrey Pilon**, née le 11 décembre 2019 et **Théo Pilon**, né le 25 août 2014, fille et fils de Jonathan Pilon et Brigitte Charbonneau qui seront reçus membres de la communauté chrétienne Ste-Félicité lors de la célébration de leurs baptêmes le **22 août 2020 à 9 h 30**, à l'extérieur de l'église Ste-Félicité, la température le permettant. Merci à la marraine et au parrain de Audrey, Myriam Boudreault et Paul Charbonneau ainsi qu'à la marraine et au parrain de Théo, Amélie et Francis Pilon. Bienvenue Audrey et Théo comme enfants de Dieu !

Félicitations à **Wyatt Delorme**, né le 13 avril 2020, fils de Keith Delorme et Amélie Pilon qui sera reçu membre de la communauté chrétienne Ste-Félicité lors de la célébration de son baptême le **22 août 2020 à 9 h 30**, à l'extérieur de l'église Ste-Félicité, la température le permettant. Merci à la marraine Josée Lamoureux et au parrain Rolland Lacasse. Bienvenue Wyatt comme enfant de Dieu !



Artisans Chrétiens de Terre Sainte :

"Nous aurons la visite, le 16 août à St-Pascal Baylon et Ste-Félicité, d'un organisme qui vient apporter son aide auprès de nos Frères et Sœurs qui se trouvent en Terre Sainte. Cet organisme supporte 50 familles qui se trouvent à Bethléem. À cause de la guerre et de la persécution religieuse, cet organisme a besoin de bénévoles comme nous pour les aider. Afin d'aider cet organisme à continuer et protéger un endroit où notre religion est née, il vous présentera plusieurs articles religieux en bois d'olivier



fait à la main et offrira une brève présentation à la fin de chaque célébration.

Comptant, Carte de crédit, Carte de Débit seront acceptés.

Pour autre info : www.TerreSainte.ca

Rencontre avec la délégation diocésaine

Merci à l'archevêque Terrence Prendergast, l'abbé Léo Villeneuve, modérateur de la curie et l'abbé François Kibwenge, vicaire épiscopal pour la pastorale francophone d'être venus rencontrer l'abbé Joseph Lin Eveillard, notre curé et le CAT : Luc Boileau, Anne Butler, Bruno Dufour, Serge Huppé, Michel Jubinville, Pierre Lafrance, Lucie Lagroix, Lévis Madore, Thérèse Martin, Aldéo Nadeau, Chantal Pilon, Luc Sanscartier et François Vinette.

Avec le consensus du CAT, Anne a agi comme présidente d'assemblée et a posé la question à savoir que doit faire la paroisse pour rouvrir l'église. L'archevêque est revenu sur le fait que l'église était fermée parce que non sécuritaire pour les fidèles et le public et que les assurances ne voulaient plus couvrir la responsabilité civile. Anne et Serge ont présenté et remis la lettre de la firme d'ingénieurs Cooke qui indiquait que les mesures prises autour du clocher nord étaient suffisantes et que jamais elle n'avait demandé de fermer le reste de l'église qu'elle jugeait sécuritaire. De plus Serge a indiqué que la paroisse avait reçu le 23 juillet 2020 une facture de l'assureur dont les primes couvrent la **pleine valeur assurable** de l'église **ainsi que la responsabilité civile**.

Devant ces faits nouveaux, l'archevêque a indiqué que l'assureur serait contacté le plus rapidement possible et qu'à la suite de sa réponse, il déciderait de lever ou non le décret dans un avenir rapproché.

L'espoir nous habite qu'une décision favorable sera prise pour le bien-être de la communauté Sainte-Félicité qui pourra poursuivre sa réflexion sur son avenir dans son lieu de culte. Poursuivons nos prières à cette intention.